

Communauté locale du Phare (C-15)

RLS de Sherbrooke

Les citoyens et les acteurs du milieu se prononcent

ÉDITION 2011

Portrait quantitatif

- La population de la communauté Du Phare est plus jeune que celle de l'Estrie et du Québec.
- Il s'agit de l'une des communautés estriennes où les gens déménagent le moins, dû notamment au nombre élevé de logements occupés par leur propriétaire.
- La communauté figure parmi celles de la région où l'immigration est la plus présente : une personne sur dix est immigrante. Plusieurs de ces immigrants sont arrivés au pays entre 2001 et 2006.
- La proportion de personnes ayant obtenu un diplôme de secondaire V est nettement supérieure à celle de l'Estrie, particulièrement chez les hommes.
- Le revenu des ménages est plus élevé que la moyenne régionale, par contre, le revenu des personnes de 15 à 24 ans figure parmi les plus bas de la région.
- La communauté compte une plus forte proportion de familles monoparentales et de personnes séparées, divorcées ou veuves comparativement au Québec.

Forces perçues

- Une communauté où la vie communautaire est animée par une diversité culturelle, par des liens intergénérationnels et par la participation des citoyens.
- La présence d'un leader formel (Ascot en Santé) invite les gens à se mobiliser autour de projets structurants pour la communauté.
- Le sentiment d'appartenance est présent, particulièrement pour le secteur résidentiel; les gens s'intéressent aux nouvelles locales et sont soucieux de l'entretien de leur résidence.

Défis perçus

- Comment développer des relations de voisinage favorables dans les secteurs où la mobilité est importante?
- Comment mieux intégrer les personnes issues de l'immigration et faciliter leur utilisation des services et des ressources disponibles?
- Dans un contexte où le pouvoir d'achat est limité, comment améliorer l'offre des services et des commerces à la fois abordables et de proximité pour les résidents?

Des idées de pistes d'action

- Utiliser l'image positive des rapports interculturels du quartier pour changer l'image négative liée à une partie de la communauté;
- Renforcer et maintenir la surveillance de voisinage pour améliorer le sentiment de sécurité.

Tableau de bord des communautés de l'Estrie – DEUXIÈME ÉDITION

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Communauté locale du Phare (C-15)
Ville de Sherbrooke

Ce que les chiffres nous disent¹

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle de 66 communautés locales d'environ 5 000 personnes ayant été définies par 73 acteurs clés de l'Estrie. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes.

Dans cette deuxième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données du recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada.

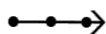
Légende pour l'illustration des tendances 2001 à 2011 (si applicable)

Symbole	Signification du symbole
---	Séquence chronologique 2001-2006-2011 incomplète ou comparaison historique hasardeuse impliquant une donnée de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011).
●—●—●→	Stabilité en 2001, 2006 et 2011
●—●↗→	Stabilité de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●—●↘→	Stabilité de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011
●↗→	Augmentation constante en 2001, 2006 et 2011
●↘→	Diminution constante en 2001, 2006 et 2011
●↘—●→	Diminution de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↗—●→	Augmentation de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↘↗→	Diminution de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●↗↘→	Augmentation de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011

1. Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.



Malgré de légères variations, la taille de la population de la communauté est demeurée sensiblement la même de 2001 à 2011, tournant autour de 3 180 habitants. Entre 2006 et 2011, la population locale a diminué de 0,6 %.

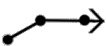


On recense 500,5 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est légèrement plus élevée que celle de la Ville de Sherbrooke (447,2 habitants/km²).

Dans l'ensemble, la structure démographique de la communauté diffère de celle de la province de Québec. La proportion de jeunes âgés de moins de 18 ans (22,4 % c. 19,1 %) est plus élevée dans la communauté alors que les résidents âgés de 65 ans ou plus (11 % c. 15,7 %) y sont en plus faible proportion qu'au Québec. Toutefois, la proportion de personnes de 18 à 64 ans n'est pas très différente entre ces deux territoires en 2011 (66,1 % c. 65,2 %).

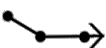
Entre 2001 et 2011, la population de la communauté du Phare a vieilli. Durant cette période, la proportion de jeunes âgés de 0 à 17 ans a diminué (26,2 % à 22,4 %) alors que celle se rapportant aux personnes âgées de 65 ans ou plus a augmenté (6,2 % à 11 %).

Comparativement au Québec, la proportion de résidents âgés de 18 à 29 ans est légèrement supérieure dans la communauté (18,6 % c. 15,6 %). À l'opposé, la population âgée de 75 ans ou plus (3,3 % c. 7 %) y est moins présente qu'au Québec. Par ailleurs, il s'agit de l'une des communautés estriennes où la proportion des 12 à 17 ans est plus importante dans la région (**6^e RANG/66**).



L'âge médian est moins élevé dans la communauté qu'à l'échelle provinciale (37 ans c. 42 ans). La population de la communauté du Phare est donc un peu plus jeune que celle de la province. Entre 2001 et 2011, l'âge médian de la population de la communauté est passé de 34 à 37 ans.

Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.

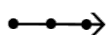


On retrouve 4 % moins d'hommes que de femmes en 2011 dans la communauté (1 555 c. 1 620). Au Québec, la taille de la population masculine est 1,6 % inférieure à celle de la population féminine. En 2006, on dénombrait 3,1 % moins d'hommes que de femmes dans la communauté.

Entre 2002 et 2011, le nombre annuel moyen de naissances dans la communauté est demeuré le même (36 nouveau-nés). Au même moment, une progression des naissances de 11,4 % est notée en Estrie (2 956 à 3 294 nouveau-nés).



Dans la communauté du Phare, 14,5 % de la population locale ne parle pas français à la maison en 2011. Au Québec, cette proportion est un peu plus importante (17,5 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes où cette réalité est plus présente (**10^e RANG/66**). À du Phare, 8,6 % de la population locale parlait une autre langue que le français à son domicile en 2006.



Une grande partie de la population de la communauté connaît le français en 2011 (97,8 %). Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

- - - Au moment du recensement 2011, 85,5 % des résidents âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était légèrement plus fréquente (88,2 %).
- - - Le jour du recensement en 2011, six résidents sur dix de la communauté du Phare âgés de 5 ans ou plus ont demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans (60,6 %). À l'échelle de la province, cette proportion était légèrement supérieure (62,8 %).

- - - La population de la communauté du Phare est composée de 14,9 % d'immigrants. Au Québec, cela représente une personne sur huit (12,6 %). En Estrie, il s'agit de l'une des communautés où l'immigration est la plus importante (**3^E RANG/66**).
Immigrant : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.
- - - Les immigrants récents, soit ceux arrivés entre 2006 et 2011, représentent 7,9 % de la population locale. Il s'agit de l'un des taux les plus élevés enregistrés en Estrie (**3^E RANG/66**).
- - - Dans la communauté du Phare, 1,4 % des habitants sont des résidents non permanents, au sens de l'immigration, soit une des plus importantes proportions de la région (**4^E RANG/66**).
Résident non permanent : dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.

- - - La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est inférieure à celle de la province, tant chez les hommes (30,7 % c. 34,5 %) que chez les femmes (30,7 % c. 34,1 %).
Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.
- - - La proportion de la population masculine de la communauté détenant un niveau de scolarité universitaire est similaire à celle de la province (27 % c. 26,3 %). En revanche la proportion de femmes détenant ce même type de diplôme est inférieure à celle notée pour les femmes dans l'ensemble de la province (26,3 % c. 30,5 %).

- - - À du Phare, 25,8 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi. Cette réalité est un peu moins présente à l'échelle provinciale (21,9 %). Dans cette communauté estrienne, environ deux femmes sur sept se retrouvent dans la même situation (27,9 %), ce qui est assez comparable à ce qui est noté pour l'ensemble de la population féminine québécoise (29,1 %).
- - - Le travail à temps partiel rejoint 9 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à près d'une travailleuse sur cinq du même âge (18,8 %). En Estrie, il s'agit de l'un des territoires où ce phénomène est moins présent chez la population féminine (**59^E RANG/66**).
- - - Un peu plus de huit travailleurs sur dix âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 83,7 % d'entre eux. À l'échelle provinciale, 51,1 % des gens qui travaillent vivent cette réalité.

- - - À du Phare, 16,7 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux. Au Québec, cette proportion est légèrement moins élevée (15 %).
***Transferts gouvernementaux :** Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.*
- - - En tenant compte des revenus après impôt, 19,1 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérées à faible revenu. À l'échelle provinciale, cette proportion est un peu moins élevée (16 %).
***La mesure de faible revenu après impôt :** La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.*
- - - Toujours selon la mesure du faible revenu après impôt, 25,7 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est moins importante (20,1 %).
- - - Le revenu médian après impôt de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (25 032 \$ c. 23 962 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (29 419 \$ c. 22 073 \$).
***Revenu médian :** Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.*
***Revenu après impôt :** Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.*
- - - Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est supérieur à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (11 796 \$ c. 10 220 \$).

- - - Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (18 456 \$ c. 20 231 \$). En Estrie, il s'agit de l'un des plus faibles revenus médians enregistrés chez ce groupe d'âge (**56^e RANG/66**).
- - - À du Phare, le revenu médian d'emploi avant impôt est moins important que celui obtenu à l'échelle provinciale, tant chez les hommes (29 280 \$ c. 33 448 \$) que chez les femmes (22 611 \$ c. 25 066 \$).

- - - Un peu moins de six logements sur dix sont occupés par leurs propriétaires (58,4 %) comparativement à 61,2 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.
- - - Dans la communauté, un ménage propriétaire sur dix dépense 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (10,3 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est plus élevé (14,9 %). La proportion de propriétaires allouant une telle part de leur budget à ce poste budgétaire a eu tendance à diminuer à du Phare entre 2001 et 2011 (19 % à 10,3 %).

Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).

- - - Dans la communauté, 28,3 % des ménages locataires déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement. Dans l'ensemble de la province, cette réalité est davantage présente (36,8 %). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle partie de leur budget à ce poste budgétaire a varié à du Phare entre 2001 et 2011 (ex. : 37,5 % en 2001 et 27,8 % en 2006).
- - - Propriétaires et locataires confondus, 14,7 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (19,9 %).
- - - Le loyer brut moyen équivaut à 578 \$ pour les locataires de la communauté du Phare. Au Québec, il est de 685 \$. Entre 2001 et 2011, ces dépenses de logement auraient eu tendance à légèrement augmenter selon les dires des locataires lors des trois derniers recensements passant de 489 \$ à 578 \$.

Loyer brut : *Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

- - - Des besoins de réparations majeures se retrouvent chez 5,6 % des logements, comparativement à 7,2 % d'entre eux à l'échelle provinciale. Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.

Réparations majeures : *On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.*

- - - À du Phare, 6,8 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun est privilégié par 13,3 % des personnes occupant un emploi.

L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (A) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (E).

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

Défavorisation matérielle et sociale combinées :

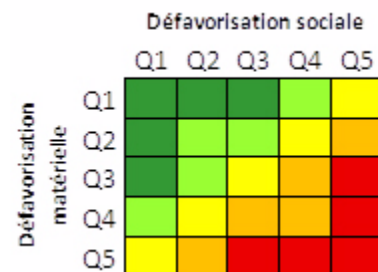
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)



Une des trois composantes de l'indice de défavorisation matérielle avantage la communauté comparativement au Québec :

- - - la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire (20,8 % c. 22,2 %).

Comparées à la province, deux des trois composantes de l'indice de défavorisation sociale avantagent la communauté :



les personnes séparées, divorcées ou veuves (11,1 % c. 14,4 %);

ainsi que les personnes seules (13,8 % c. 16,9 %).

Entre 2006 et 2011, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves a régressé dans la communauté (19,4 % à 11,1 %), alors que les proportions de familles monoparentales (17,6 % à 16,8 %) et de personnes seules (13,2 % à 13,8 %) sont demeurées stables sur ce territoire.

En Estrie, du Phare est un des territoires où les personnes séparées, divorcées ou veuves sont relativement moins présentes (**46^E RANG/66**).

En ménage privé, une personne sur quatre (25 %) de la communauté âgée de 65 ans ou plus déclare vivre seule en 2011. Au Québec, cette proportion atteint alors 30,4 %.

En 2006, du Phare figure parmi les communautés estriennes ayant un niveau de défavorisation fort (indice de défavorisation matérielle = quintile Q3 (C); indice de défavorisation sociale = quintile Q4 (D)).

En 2011, (calcul de l'indice de défavorisation à partir des données du recensement 2011 à venir...)

L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2011, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Selon cette définition, 8,5 % de la population de la communauté du Phare âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée à l'échelle provinciale (10,1 %) et en Estrie (10,7 %).

Incapacité : Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).

Toujours selon cette même définition, 40,5 % des résidents âgés de 65 ans ou plus affirment être aux prises avec au moins une forme d'incapacité dans la communauté. Cette donnée est un peu plus élevée que celle notée au Québec (36,8 %), dans l'ensemble de la région (37,6 %) et dans la Ville de Sherbrooke (38,7 %).



Communauté locale du Phare (C-15) Ville de Sherbrooke

Ce que les chiffres nous disent¹

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Démographie

- ✓ La communauté locale du Phare était composée de 3 190 personnes en 2006.
- ✓ La taille de la population de la communauté est demeurée sensiblement la même entre 2001 et 2006.
- ✓ On recense 504 habitants au kilomètre carré. La densité de population de la ville de Sherbrooke correspond à 421 habitants/km².
- ✓ Dans l'ensemble, la structure démographique de la communauté est assez différente de celle de la province. Les jeunes âgés de moins de 18 ans se retrouvent en plus forte proportion dans la communauté (23,8 % c. 20,3 %). Plus spécifiquement, on remarque une surreprésentation régionale des jeunes âgés de 12 à 17 ans sur ce territoire (**9^E RANG/66**). Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté du Phare est moins élevée comparativement à celle de la province (8,9 % c. 14 %).
- ✓ Les gens âgés entre 18 et 64 ans sont représentés de façon similaire tant dans la population québécoise qu'au niveau de la communauté du Phare (67,7 % c. 65,8 %). Par contre, il s'agit de l'une des communautés estriennes où cette population se retrouve en plus forte proportion (**9^E RANG/66**).
- ✓ L'*âge médian* est moins élevé dans la communauté qu'au niveau provincial (37 ans c. 41 ans). La population de la communauté du Phare est donc plus jeune que celle de la province.
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.
- ✓ On retrouve 3,1 % plus de femmes que d'hommes en 2006 dans la communauté du Phare (1 620 c. 1 570). Au Québec, la taille de la population masculine est 2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2001, on dénombrait 0,6 % plus de femmes que d'hommes dans la communauté.

Langue

- ✓ Près d'une personne sur dix ne parle pas français à la maison à la communauté du Phare (8,6 %). Au Québec, cette proportion est beaucoup plus importante (17,3 %).
- ✓ Une portion non négligeable des membres de la communauté ne connaît pas le français (1,8 %). Dans l'ensemble de la province, 5,2 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

¹ Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

Mobilité

- ✓ Au moment du recensement, plus de neuf résidants sur dix (92,3 %) âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors moins fréquente (87,7 %). Dans la région, il s'agit d'une des communautés dont la population a le moins déménagé durant cette période (**5^e RANG/66**).
- ✓ Le jour du recensement, plus de six résidants sur dix (65,5 %) de la population de la communauté du Phare âgée de 5 ans ou plus a demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était légèrement inférieure (61,9 %).
- ✓ Dans la communauté, 14,6 % des résidants âgés de 5 ans ou plus ont mentionné lors du recensement de 2006 avoir habité dans une autre municipalité cinq ans plus tôt. Au Québec, ce phénomène était légèrement plus présent (17,6 %).

Immigration

- ✓ Plus d'une personne sur dix est immigrante à la communauté du Phare (11,6 %). Au Québec, cette réalité est sensiblement la même (11,5 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes où l'immigration est la plus présente (**2^e RANG/66**).
- ✓ Les immigrants récents, soit ceux arrivés au pays entre 2001 et 2006, représente 4,8 % de la population locale. Il s'agit de l'une des communautés où ces nouveaux immigrants sont les plus nombreux (**6^e RANG/66**).
- ✓ À la communauté du Phare, 0,3 % de la population est composée de *résidents non permanents*, au sens de l'immigration. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est similaire (0,7 %).

***Résidents non permanents** : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

Scolarité

- ✓ Chez les hommes, la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans n'ayant pas complété un cinquième secondaire dans la communauté est inférieure à celle de la province (10,9 % c. 17,8 %). Chez les femmes, cette proportion reste plus ou moins équivalente à la moyenne québécoise (15,2 % c. 16,4 %).
- ✓ Entre 2001 et 2006, une importante diminution de la proportion des gens n'ayant pas obtenu un diplôme de cinquième secondaire est notée à la communauté du Phare, chez les hommes (17,7 % à 10,9 %) comme chez les femmes (26,1 % à 15,2 %).

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.

Emploi

- ✓ À la communauté du Phare, un peu plus d'un homme sur cinq âgé de 25 à 64 ans n'occupe pas un emploi (21 %), ce qui est l'équivalent à la moyenne provinciale (21 %). Dans cette communauté estrienne, une femme sur quatre se retrouve dans la même situation (25,1 %). À l'échelle provinciale, la population féminine est plus affectée par le non-emploi (30,9 %).
- ✓ Le travail à temps partiel rejoint 10,3 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à près d'une travailleuse sur quatre du même âge (23,8 %).
- ✓ Près de six travailleurs masculins sur dix de la communauté du Phare occupent un emploi dans les secteurs suivants : ventes et services, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services d'utilité publique (57,5 %). Près de quatre travailleuses sur dix occupent le même type d'emploi dans cette communauté (36,9 %). Au Québec, la proportion de travailleurs œuvrant dans ces secteurs est similaire chez les hommes (57,6 %) alors qu'elle est légèrement moins élevée chez les femmes (34,9 %).

Emploi (suite)

- ✓ Plus de trois travailleurs sur quatre de la communauté âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 76,1 % d'entre eux. Au niveau provincial, 46 % des travailleurs vivent cette réalité. Dans la région, la communauté du Phare figure parmi les territoires locaux où les travailleurs trouvent le plus d'emplois dans leur milieu de vie immédiat (**7^E RANG/66**).

Revenu

- ✓ Dans la communauté, 13,1 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de *transferts gouvernementaux*. Au Québec, cette proportion est semblable (13,9 %).
Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- ✓ À l'échelle locale, 13,2 % du revenu total des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant seules ou avec des personnes non apparentées résulte de transferts gouvernementaux. Dans l'ensemble de la province, cette proportion est supérieure (19,6 %).
- ✓ En considérant les revenus avant impôt, 18,6 % des personnes en ménages privés vivent sous le *seuil de faible revenu*. Au niveau provincial, le portrait est équivalent (17,2 %).
Seuil de faible revenu avant impôt : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu avant impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ En analysant les revenus après impôt, 8,7 % des gens vivent sous le *seuil de faible revenu* à l'intérieur de la communauté locale du Phare. Au Québec, cette proportion atteint 12,5 %.
Seuil de faible revenu après impôt : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ À la communauté du Phare, le *revenu médian après impôt* de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (24 520 \$ c. 21 397 \$). Dans la province de Québec, on remarque la situation semblable (26 302 \$ c. 18 951 \$).
Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranche de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.
Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
- ✓ Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est plus faible que celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (17 627 \$ c. 18 085 \$).
- ✓ Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté du Phare est un peu moins important que celui de l'ensemble des jeunes Québécois (7 132 \$ c. 8 883 \$). Les jeunes âgés de 15 à 24 ans de cette communauté doivent composer avec les revenus les plus bas de la région (**61^E RANG/66**).
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population masculine de 15 ans ou plus est de 24 441 \$ à la communauté du Phare comparativement à 30 197 \$ à l'échelle provinciale.
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population féminine de 15 ans ou plus est de 18 976 \$ dans la communauté alors qu'il équivaut à 20 925 \$ au Québec.

Logement

- ✓ Près de six logements sur dix sont occupés par leur propriétaire (58 %) comparativement à 60,1 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.

Logement (suite)

- ✓ Les *principales dépenses de propriété* atteignent 736 \$ en moyenne dans la communauté. À l'échelle provinciale, ce montant est supérieur, soit 817 \$. Entre 2001 et 2006, les principales dépenses de propriété ont diminué, selon les déclarations des propriétaires au moment des deux derniers recensements (798 \$ à 736 \$).

Principales dépenses de propriété : Tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Ces dépenses comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ La *valeur moyenne des logements* habités par leur propriétaire est estimée à 138 250 \$ à la communauté du Phare. Ce montant est inférieur à celui obtenu pour l'ensemble des ménages québécois étant propriétaires de leur logement (182 399 \$).

Valeur moyenne des logements : Montant en dollars que s'attendrait à recevoir un propriétaire s'il vendait son logement.

- ✓ Dans la communauté, près d'un ménage locataire sur trois débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (27,8 %). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est plus présente (35,4 %). Par ailleurs, la part des locataires allouant une telle portion de leur budget à ce poste budgétaire a diminué dans ce secteur depuis 2001 (37,5 % à 27,8 %).

Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).

- ✓ Un peu plus d'un ménage locataire sur dix (11,1 %) de la communauté du Phare doit consacrer la moitié de son revenu annuel brut ou plus au logement. Au niveau provincial, cette proportion de locataires est plus importante (16 %).
- ✓ Propriétaires et locataires confondus, 15,2 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (19,6 %).
- ✓ Propriétaires et locataires réunis, 35,9 % des ménages de la communauté du Phare, dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$, allouent la moitié ou plus de leurs ressources financières au logement. À l'échelle provinciale, 41,6 % de ces ménages à faible revenu se retrouvent dans la même situation.

- ✓ Le *loyer brut* moyen équivaut à 506 \$ pour les locataires de la communauté locale du Phare. Au Québec, il est de 603 \$. Entre 2001 et 2006, ces dépenses de logement seraient demeurées assez stables, selon les dires des locataires lors des deux derniers recensements (489 \$ à 506 \$).

Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ 2,3% des logements auraient besoin de *réparations majeures*, comparativement à 7,7 % d'entre eux à l'échelle provinciale. En Estrie, la communauté du Phare se trouve parmi les communautés dont la proportion de logements nécessitant ce type de rénovations est la moins élevée (**61^E RANG/66**).

Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leur propriétaire que par des locataires.

Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Environnement

- ✓ En 2006, un peu plus d'un travailleur de la communauté du Phare sur dix a utilisé le transport en commun pour se rendre au travail (10,4 %). Au Québec, ce moyen de transport était privilégié alors par 12,8 % des personnes occupant un emploi. En Estrie, cette communauté est l'un des territoires qui utilisent le plus le transport en commun pour se rendre au travail (**4^E RANG/66**).

Environnement (suite)

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée.

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves;
3. La proportion de familles monoparentales.

L'indice de défavorisation matérielle

- ✓ La communauté obtient le score de défavorisation matérielle « moyenne » (3^e quintile).
- ✓ À l'échelle de la communauté locale du Phare, deux des trois composantes matérielles de l'indice favorisent la communauté comparativement au Québec : la population occupant un emploi (64,9 % c. 60,4 %) ainsi que la population sans diplôme ou certificat au secondaire (21 % c. 24,9 %).

L'indice de défavorisation sociale

- ✓ La communauté présente le score de défavorisation sociale « forte » (4^e quintile).
- ✓ Comparées à la province, deux des trois composantes sociales de l'indice désavantagent la communauté locale du Phare : les personnes séparées, divorcées ou veuves (19,4 % c. 18,7 %) ainsi que les familles monoparentales (17,6 % c. 16,6 %).
- ✓ En ménage privé, près d'une personne sur quatre âgée de 65 ans ou plus déclare vivre seule (25 %). Au Québec, cette proportion atteint 31,2 %.

L'indice de défavorisation sociale et matérielle combinées

Contrairement aux statistiques précédentes qui distinguent les deux dimensions de l'indice de défavorisation (analyse en composante principale), cette analyse par « grappe » propose un classement global des 66 communautés sur l'ensemble des six indicateurs en présence. Voici les caractéristiques des quatre groupes ainsi constitués :

Groupe 1 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 2 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale défavorisée

Groupe 3 : Défavorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 4 : Défavorisé sur le plan matériel et sur le plan social

- ✓ En combinant les résultats des deux composantes de l'indice, la communauté du Phare est classée parmi les territoires favorisés moyennement à la fois sur le plan matériel et sur le plan social (groupe 1).

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS² EN ESTRIE - DEUXIÈME ÉDITION
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES
Communauté locale du Phare (C-15)
Arrondissement du Mont-Bellevue

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communautaire / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
Démographie et aspects socioéconomiques											
Population en 2001, 2006 et 2011	Population totale	habitants	3 170	3 190	3 170	158 056	312 150	7 979 663	--	56	1 695 - 10 510
	Densité de la population	hab./km ²	500,5	503,7	500,5	447,2	30,6	5,9	(+)	27	2,9 - 5 337,5
	Ecart population 2006 - 2011	%			-0,6 %	6,1 %	3,7 %	4,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	26,2 %	23,8 %	22,4 %	18,7 %	19,1 %	19,1 %	(+)	17	7,3 % - 27,4 %
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	67,4 %	67,7 %	66,1 %	65,9 %	63,6 %	65,2 %	--	12	48,6 % - 74,5 %
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	6,2 %	8,9 %	11,0 %	15,5 %	17,2 %	15,7 %	(-)	56	6,7 % - 44,2 %
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	5,7 %	5,3 %	6,0 %	5,2 %	5,3 %	5,5 %	--	22	2,1 % - 8,1 %
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	10,9 %	8,8 %	7,9 %	6,7 %	7,0 %	6,9 %	--	25	2,5 % - 10,6 %
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	9,8 %	9,9 %	8,5 %	6,8 %	6,8 %	6,7 %	--	6	2,6 % - 10,9 %
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	17,5 %	18,5 %	18,6 %	19,5 %	15,8 %	15,6 %	(+)	13	7,4 % - 32,1 %
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	14,8 %	12,1 %	11,8 %	13,3 %	12,0 %	13,5 %	--	28	6,3 % - 16,6 %
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	25,7 %	25,2 %	22,4 %	20,3 %	21,2 %	22,6 %	--	26	13,9 % - 28,7 %
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	9,3 %	11,9 %	13,2 %	12,7 %	14,6 %	13,5 %	--	51	10,1 % - 23,6 %
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	4,4 %	6,0 %	7,7 %	8,2 %	9,6 %	8,7 %	--	52	5,2 % - 16,5 %
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	1,7 %	3,0 %	3,3 %	7,2 %	7,7 %	7,0 %	(-)	54	1,5 % - 28,4 %
	Âge médian	ans	34	37	37	40	44	42	(-)	58	30 - 61
	Population masculine	nombre	1 580	1 570	1 555	77 233	155 152	3 958 247	--	55	810 - 5 190
	Population masculine âgée de 0 à 17 ans	nombre	435	390	360	15 382	30 928	779 994	--	44	125 - 1 060
	Population masculine âgée de 18 à 64 ans	nombre	1 035	1 040	1 020	51 697	100 314	2 627 637	--	53	495 - 3 240
	Population masculine âgée de 65 ans ou plus	nombre	90	125	165	10 154	23 910	550 616	--	60	120 - 920
	Population masculine âgée de 0 à 4 ans	nombre	85	100	100	4 433	8 614	225 435	--	42	25 - 300
	Population masculine âgée de 5 à 11 ans	nombre	185	145	120	5 377	11 205	282 341	--	44	35 - 420
	Population masculine âgée de 12 à 17 ans	nombre	175	145	140	5 572	11 109	272 218	--	40	35 - 345
	Population masculine âgée de 18 à 29 ans	nombre	275	300	290	15 380	25 150	635 692	--	40	105 - 985
	Population masculine âgée de 30 à 39 ans	nombre	215	180	190	10 847	19 241	552 618	--	49	65 - 625
	Population masculine âgée de 40 à 54 ans	nombre	405	370	345	16 030	33 533	912 542	--	54	185 - 1 110
	Population masculine âgée de 55 à 64 ans	nombre	140	190	195	9 440	22 390	526 785	--	61	140 - 885
	Population masculine âgée de 65 à 74 ans	nombre	70	95	120	6 097	14 502	329 043	--	56	80 - 490
	Population masculine âgée de 75 ans ou plus	nombre	20	30	45	4 057	9 408	221 573	--	59	20 - 545
	Population féminine	nombre	1 590	1 620	1 620	80 823	156 998	4 021 416	--	55	885 - 5 315
	Population féminine âgée de 0 à 17 ans	nombre	390	360	355	14 123	28 741	744 411	--	44	120 - 1 025
	Population féminine âgée de 18 à 64 ans	nombre	1 090	1 110	1 075	52 419	98 333	2 574 071	--	52	565 - 3 160
	Population féminine âgée de 65 ans ou plus	nombre	110	145	185	14 281	29 924	702 934	--	57	105 - 1 655
	Population féminine âgée de 0 à 4 ans	nombre	100	75	95	3 756	7 997	216 310	--	42	30 - 340
	Population féminine âgée de 5 à 11 ans	nombre	160	130	130	5 197	10 570	268 277	--	40	35 - 400
	Population féminine âgée de 12 à 17 ans	nombre	130	155	130	5 170	10 174	259 824	--	38	30 - 315
	Population féminine âgée de 18 à 29 ans	nombre	280	275	295	15 504	24 262	608 789	--	38	95 - 790
	Population féminine âgée de 30 à 39 ans	nombre	250	200	195	10 097	18 147	526 667	--	46	75 - 655
	Population féminine âgée de 40 à 54 ans	nombre	410	445	360	16 127	32 796	890 060	--	53	170 - 1 115

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
	Population féminine âgée de 55 à 64 ans	nombre	150	190	225	10 691	23 128	548 555	--	53	140 - 850
	Population féminine âgée de 65 à 74 ans	nombre	75	90	125	6 923	15 344	362 342	--	52	75 - 540
	Population féminine âgée de 75 ans ou plus	nombre	35	55	60	7 358	14 580	340 592	--	57	30 - 1 115
	Rapport hommes / femmes	%	99,4 %	96,9 %	96,0 %	95,6 %	98,8 %	98,4 %	(-)	41	73,4 % - 114,9 %
Projections de population en 2021 ^{3,4} (basées sur le recensement 2006)	Population totale 2021	nombre	ND	ND	ND	159 362	325 723	8 470 570	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	ND	ND	ND	18,2 %	18,3 %	18,9 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	ND	ND	ND	60,0 %	58,4 %	60,4 %	--	--	--
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	ND	ND	ND	21,8 %	23,3 %	20,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	ND	ND	ND	4,9 %	4,9 %	5,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	ND	ND	ND	7,1 %	7,3 %	7,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	ND	ND	ND	6,1 %	6,1 %	6,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	ND	ND	ND	15,2 %	13,1 %	13,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	ND	ND	ND	13,4 %	12,2 %	13,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	ND	ND	ND	17,9 %	17,8 %	19,3 %	--	--	--
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	ND	ND	ND	13,6 %	15,3 %	14,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	ND	ND	ND	11,8 %	13,2 %	11,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	ND	ND	ND	9,9 %	10,1 %	9,1 %	--	--	--
Naissances vivantes	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	nombre	ND	ND	36	1 510	2 956	75 753	--	--	--
	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2007 à 2011)	nombre	ND	ND	36	1 692	3 294	87 324	--	--	--
	Accroissement naturel annuel moyen (2007 à 2011) ³	nombre	ND	ND	ND	558	973	29 701	--	--	--
Langue	Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées)	%	6,4 %	8,6 %	14,5 %	7,5 %	8,5 %	17,5 %	(-)	10	0,3 % - 56,7 %
	Population ne connaissant pas le français	%	1,4 %	1,8 %	2,2 %	1,8 %	2,6 %	5,6 %	(-)	18	0,0 % - 24,0 %
Mobilité	Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant	%	83,9 %	92,3 %	85,5 %	84,4 %	87,7 %	88,2 %	(-)	44	71,4 % - 95,9 %
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	52,5 %	65,5 %	60,6 %	54,4 %	61,7 %	62,8 %	(-)	41	29,4 % - 80,4 %
	Solde annuel moyen de la migration internationale et interprovinciale (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	1 118	1 054	39 869	--	--	--
	Solde annuel moyen de la migration entre les MRC du Québec (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	-118	193	--	--	--	--
Immigration	Population immigrante	%	7,8 %	11,6 %	14,9 %	7,1 %	4,9 %	12,6 %	(+)	3	0,3 % - 26,8 %
	Population immigrante récente (arrivés depuis le précédent recensement)	%	4,5 %	4,8 %	7,9 %	2,6 %	1,4 %	2,9 %	(+)	3	0,0 % - 16,8 %
	Résidents non permanents	%	0,0 %	0,3 %	1,4 %	0,7 %	0,4 %	0,9 %	--	4	0,0 % - 3,0 %
Scolarité	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	17,7 %	10,9 %	16,0 %	14,9 %	19,4 %	15,9 %	--	41	0,0 % - 43,3 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	26,1 %	15,2 %	13,4 %	11,9 %	15,4 %	13,7 %	--	34	0,0 % - 33,3 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	45,6 %	30,9 %	30,7 %	32,3 %	38,2 %	34,5 %	(-)	46	11,0 % - 63,2 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	49,4 %	31,5 %	30,7 %	30,4 %	36,3 %	34,1 %	(-)	41	13,0 % - 63,1 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	18,9 %	25,1 %	27,0 %	27,4 %	20,5 %	26,3 %	--	21	2,9 % - 54,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	19,9 %	29,9 %	26,3 %	31,9 %	25,7 %	30,5 %	(-)	31	4,4 % - 55,7 %

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
Emploi	Population masculine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	26,1 %	25,6 %	33,0 %	29,8 %	28,3 %	26,9 %		15	10,6 % - 49,1 %
	Population féminine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	37,3 %	29,4 %	32,8 %	31,8 %	32,3 %	32,0 %		29	18,1 % - 55,9 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	20,1 %	21,0 %	25,8 %	24,4 %	23,6 %	21,9 %		22	10,3 % - 53,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	33,0 %	25,1 %	27,9 %	28,6 %	29,3 %	29,1 %		38	13,9 % - 58,1 %
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	8,2 %	10,3 %	9,0 %	10,3 %	9,3 %	8,4 %		36	1,3 % - 27,3 %
	Travailleuses âgées de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	18,3 %	23,8 %	18,8 %	21,5 %	23,6 %	20,2 %		59	13,7 % - 41,4 %
	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	6,7 %	76,1 %	83,7 %	82,7 %	56,8 %	51,1 %	(+)	16	6,0 % - 94,6 %
Revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus	%	12,1 %	13,1 %	16,7 %	16,3 %	18,0 %	15,0 %		39	8,9 % - 34,0 %
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les familles économiques	%	ND	13,1 %	16,2 %	14,2 %	16,2 %	13,7 %	(+)	38	7,7 % - 31,8 %
	Personnes âgées de 18 à 64 ans à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	19,1 %	20,0 %	17,6 %	16,0 %	(+)	22	3,9 % - 54,5 %
	Personnes âgées de 65 ans ou plus à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	25,7 %	20,6 %	20,5 %	20,1 %	(+)	17	2,6 % - 54,1 %
	Taux d'assistance sociale (avec et sans contraintes à l'emploi) ⁸ (2011 à 2013)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0,0 % - 0,0 %
	Revenu médian après impôt des ménages	\$	ND	40 793 \$	42 086 \$	40 249 \$	41 614 \$	45 968 \$	(-)	34	17 846 \$ - 65 764 \$
	Revenu médian après impôt des familles économiques	\$	ND	48 130 \$	50 819 \$	56 587 \$	54 771 \$	59 560 \$	(-)	43	29 453 \$ - 82 142 \$
	Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	24 520 \$	25 032 \$	27 649 \$	27 574 \$	29 419 \$	(-)	48	14 845 \$ - 39 332 \$
	Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	21 397 \$	23 962 \$	21 904 \$	21 104 \$	22 073 \$	(+)	21	15 094 \$ - 32 741 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 15 à 24 ans	\$	ND	7 132 \$	11 796 \$	10 877 \$	10 740 \$	10 220 \$	(+)	15	6 266 \$ - 17 072 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus	\$	ND	17 627 \$	18 456 \$	20 519 \$	19 960 \$	20 231 \$	(-)	56	16 868 \$ - 36 195 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	24 441 \$	29 280 \$	31 660 \$	29 886 \$	33 448 \$	(-)	30	17 125 \$ - 44 809 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	18 976 \$	22 611 \$	24 403 \$	22 165 \$	25 066 \$	(-)	30	11 967 \$ - 34 569 \$
	Logement	Propriétaires résidents	%	61,3 %	58,0 %	58,4 %	50,5 %	62,1 %	61,2 %	(-)	44
Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	19,0 %	14,2 %	10,3 %	12,4 %	13,4 %	14,9 %	(-)	53	0,0 % - 29,1 %
Logements loués		%	38,7 %	42,0 %	42,0 %	49,5 %	37,9 %	38,6 %	(+)	23	5,9 % - 94,9 %
Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	37,5 %	27,8 %	28,3 %	39,6 %	37,7 %	36,8 %	(-)	41	0,0 % - 59,1 %
Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement		%	13,5 %	11,1 %	15,2 %	17,5 %	16,4 %	17,4 %	(-)	23	0,0 % - 46,7 %
Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (propriétaires et locataires)		%	21,8 %	15,2 %	14,7 %	21,5 %	19,6 %	19,9 %	(-)	37	0,0 % - 39,6 %
Loyers bruts moyens (locataires)		\$	489 \$	506 \$	578 \$	626 \$	603 \$	685 \$	(-)	39	333 \$ - 806 \$
Logements nécessitant des réparations majeures		%	3,2 %	2,3 %	5,6 %	5,0 %	6,5 %	7,2 %		41	1,1 % - 18,1 %
Environnement physique et social											
Environnement	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail	%	9,2 %	10,4 %	6,8 %	5,2 %	3,0 %	13,3 %	(-)	13	0,0 % - 20,7 %
Défavorisation - Indice produit par Robert Pampalou											
Défavorisation matérielle	Indice de défavorisation matérielle ⁹		ND	C ⁸		ND	ND	ND	ND		--
	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	62,9 %	64,9 %	59,0 %	58,6 %	58,1 %	59,9 %		34	39,8 % - 73,1 %
	Population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire	%	29,8 %	21,0 %	20,8 %	20,1 %	24,2 %	22,2 %		37	9,1 % - 43,9 %
	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut)	\$	ND	27 934 \$	29 993 \$	33 790 \$	32 774 \$	36 352 \$	(-)	42	19 701 \$ - 57 164 \$
Défavorisation sociale	Indice de défavorisation sociale ¹⁰		ND	D ⁸		ND	ND	ND	ND		--
	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	16,3 %	19,4 %	11,1 %	15,4 %	15,0 %	14,4 %	(-)	46	5,4 % - 30,6 %
	Familles monoparentales ⁷	%	14,1 %	17,6 %	16,8 %	17,1 %	14,9 %	16,6 %		22	6,2 % - 27,7 %
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	ND	13,2 %	13,8 %	20,9 %	18,3 %	16,9 %	(-)	37	7,0 % - 50,2 %
Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	%	ND	25,5 %	25,0 %	36,3 %	31,1 %	30,4 %	(-)	34	14,0 % - 76,1 %	

Catégories et indicateurs	Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	Ville de Sherbrooke	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
	2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁵	Minimum - Maximum	
Données sociosanitaires										
Incapacité	Population âgée de moins de 65 ans ayant une incapacité ¹¹	%	ND	9,6 %	8,5 %	10,5 %	10,7 %	10,1 %	43	3,0 % - 18,9 %
	Population âgée de 65 ans et plus ayant une incapacité ¹¹	%	ND	40,7 %	40,5 %	38,7 %	37,6 %	36,8 %	8	0,0 % - 60,9 %

ND : Donnée non disponible

- Les données de population pour la MRC, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec. Pour les communautés locales, ces données proviennent du recensement. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur.
- Communautés locales d'environ 5 000 personnes, telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».
- Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.
- Écart de 2 % ou plus entre la communauté locale en 2011 et la province de Québec.
- Les variables concernant la scolarité ayant changé entre les recensements de 2001 et de 2006 pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation au Canada, il faut être prudent dans les comparaisons temporelles effectuées sur ces dernières.
- Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les communautés locales, sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les ex-aequo ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequo.
- La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.
- A = défavorisation très faible; B = défavorisation faible; C = défavorisation moyenne; D = défavorisation forte; E = défavorisation très forte. Indice calculé sur une base estrienne.
- L'indice de défavorisation matérielle, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est obtenu à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus, la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, et le revenu moyen des personnes de 15 ans ou plus.
- L'indice de défavorisation sociale, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est calculé à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : la proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves, et la proportion de familles monoparentales.
- Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou si la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).
- La mesure de faible revenu après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR), les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux. Par ailleurs, selon Statistique Canada, pour mesurer des changements dans le temps, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 n'est probablement pas valide pour certains aspects du revenu, dont le faible revenu, et c'est pour cette raison qu'il est recommandé de ne faire aucune comparaison temporelle dans ce domaine, peu importe la mesure employée (MFR ou SFR).

À noter :

Dans les sections *Communauté locale*, les cases turquoises indiquent une variation supérieure ou égale à 2 % pour l'indicateur entre les recensements de 2006 et 2011.

À la section *Rang*, les cases turquoises indiquent que la communauté se situe parmi les 10 valeurs les plus élevées ou 10 valeurs les plus faibles dans l'ensemble des communautés estriennes.

Sources : Statistique Canada (Recensements 2001, 2006 et 2011), ISQ (Données démographiques générales et régionales), MSSS (Fichier des naissances vivantes), Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006.

Légende :

2006	2011
.	

Problème de comparabilité possible entre les données de l'Enquête nationale des ménages (ENM) et celles des recensements précédents (ex. : 2001, 2006).